

CŒUR DE BASTIDE

La réhabilitation se poursuit

Des commerces et
des logements p.2

SPORT

Les assos au rendez-vous

Le plein d'activités
p.8

CULTURE

Centenaire de Monet

De Giverny à
Villeneuve-sur-Lot p.9

ANIMATIONS P.6-7

CRŒQUE TON ÉTÉ!

À VILLENEUVE-SUR-LOT



Bulletin
municipal
Juin 2026

n°30



COMMERCES ET LOGEMENTS

LE CŒUR DE BASTIDE SE RÉINVENTE

MUTATION Entre démolitions, rénovations, constructions et verdissement, le centre-ville poursuit son évolution. Derrière les palissades, se construit, jour après jour, un cadre de vie renouvelé pour les habitants, les commerçants et les touristes.

À Villeneuve, les grues feraient presque partie du paysage. Elles témoignent surtout d'une réalité : le centre-ville est en pleine transformation.

Qu'il s'agisse de réhabiliter l'habitat, d'embellir l'espace public, de reconquérir les bâtiments vacants, de créer de l'activité économique, les projets s'enchaînent pour redonner souffle au cœur de ville. Car si les travaux peuvent parfois compliquer le quotidien, ils préparent surtout le Villeneuve de demain.

« Plus qu'une succession de chantiers, c'est une véritable renaissance urbaine qui s'écrit sous nos yeux », assure le maire Guillaume Lepers. « Chaque jour, les progrès sont visibles, à l'image des allées Georges-Leygues qui vont connaître leur premier été sous cette forme ».

De fait, des établissements y rouvrent, des commerçants investissent et s'étendent, place Lafayette ou sur le parvis Sainte-Catherine, et les commerces de bouche font leur retour. Autant d'atouts pour renforcer l'attractivité d'un centre-ville à vivre. Cette dynamique se traduit aussi dans les chiffres : au dernier recensement 2025, Villeneuve a accueilli 1 466 habitants de plus, soit une progression de 6,8 % de sa population.

19

commerces
ouverts ou repris
depuis janvier
2026.

60

porteurs de projets
soutenus
financièrement
en 3 ans.



Le Préfet, la sous-préfète et le Maire font le point sur les chantiers du centre-ville avec les élus locaux.

RENCONTRE

D'un côté, des travaux qui transforment le centre-ville, de l'autre, des commerçants qui s'adaptent au quotidien. Brice Vogler, adjoint aux travaux, et Jean-Guy Tressera, conseiller délégué au Cœur de Ville, croisent leurs regards sur cette période de transition, exigeante mais nécessaire.

Pourquoi autant de travaux en centre-ville ? Est-ce vraiment le bon timing ?



B. Vogler : Les marteaux-piqueurs et les grues, personne n'aime ça. Mais la réalité est simple : nos infrastructures vieillissent. Si l'on ne continue pas à intervenir pour moderniser les réseaux, embellir les rues, sauvegarder le patrimoine ou végétaliser, notre centre-ville va s'asphyxier tout seul d'ici quelques années. C'est un « mal nécessaire », mais un investissement pour le futur.



J-G. Tressera : Pour le commerce, le timing n'est jamais le bon. Dans le contexte actuel, les travaux ajoutent une difficulté, mais un centre-ville rénové, fleuri et rafraîchi, c'est un atout pour attirer des clients. On ne fait pas ces travaux contre le commerce, on les fait d'abord pour lui.

Comment limiter l'impact des chantiers sur le commerce ?

B. Vogler : Avec les entreprises, on ajuste le tir pour limiter les impacts. On leur demande d'arrêter les machines entre midi et deux, de libérer les accès dès que possible, d'éviter de bloquer les parkings. Je viens de prendre un arrêté inédit pour interdire tout travaux de fin juillet à fin août. Elles comprennent les enjeux et s'adaptent.

J-G. Tressera : On fait en sorte que chacun reste visible et accessible. On maintient aussi les contacts, les animations, les parcours piétons et les terrasses propres. L'objectif, c'est de dire aux habitants : « vos commerçants sont ouverts et ils méritent notre soutien ».

À quoi ressemblera le centre-ville après ?

B. Vogler : À un lieu plus agréable à vivre et à fréquenter. Plus de verdure, des trottoirs plus larges, de belles terrasses, un patrimoine embelli, des parkings accessibles.

J-G. Tressera : Ce sera un centre-ville dynamique et « expérience-client » comme on dit aujourd'hui. On n'y va plus juste pour acheter mais aussi pour passer un bon moment.

Un dernier mot pour les habitants ?

B. Vogler : Merci pour leur patience. Les désagréments sont temporaires, le bénéfice, lui, sera durable.

J-G. Tressera : Un message très simple : le meilleur moyen de soutenir le centre-ville, c'est d'y consommer dès aujourd'hui !

LES TROIS PRINCIPAUX CHANTIERS EN COURS

Rue de Penne. La rue est fermée afin de permettre la réalisation d'un important projet de réhabilitation porté par la SEM47 aux n°24 et 26. À terme, l'opération permettra la création de sept logements gérés par Habitalys ainsi qu'un local commercial de 174 m² en rez-de-chaussée, une surface rare en cœur de ville qui suscite déjà l'intérêt de plusieurs enseignes. Livraison prévue fin 2027. La grue sera alors évacuée.

Parvis Sainte-Catherine. C'est le chantier qui cristallise les agacements, car les deux immeubles vacants rachetés par la Ville ont réservé une bien mauvaise surprise : la découverte de l'absence de fondations sous les murs porteurs. Les opérations ont dû être stoppées net momentanément -un arrêté de péril a été pris-, et les entreprises ont dû refaire les soubassements, d'où un délai rallongé de six mois pour les travaux qui ont repris leur cours. Un commerce pourra y ouvrir ses portes en rez-de-chaussée d'ici juin 2027, les étages proposeront six appartements gérés par Domofrance d'ici septembre 2027. La grue, elle, devrait quitter le site fin novembre 2026.

Rue du Général-Gouget. Dans le quartier des Cieutat, ce deuxième chantier d'envergure a permis la déconstruction de trois immeubles insalubres, face à la cour du Tribunal. La finalité est d'y créer un parc aménagé pour enfants. D'ici là, les terrains libérés serviront de base de vie pour les engins d'autres chantiers du programme municipal d'embellissement : la construction d'un ensemble de dix T3 à louer et de trois maisons de ville afin d'accueillir de nouvelles familles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les commerçants, artisans et professionnels de santé qui s'implantent dans le Quartier prioritaire de la Politique de la ville (QPV) peuvent bénéficier d'exonérations fiscales. Une bonne nouvelle pour faciliter l'installation et renforcer l'attractivité économique de la Bastide ; le périmètre s'étend au cœur de ville sur les deux rives.

Plus d'info : manager de commerce, 06 09 37 63 02

ET SI CHACUN FAISAIT SA PART ? SOYONS CITOYENS

VIVRE ENSEMBLE Derrière de nombreuses actions du quotidien se cache un même objectif, celui de préserver la qualité de vie de tous. Pour certaines, les agents sont à pied d'œuvre. Pour d'autres, la participation de chacun fait toute la différence.

»» Le bon voisinage, ça compte aussi !

Quelques réflexes simples facilitent le bien vivre ensemble : pour préserver la tranquillité du voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage avec des engins motorisés (tondeuses, tronçonneuses...) sont autorisés en semaine de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30, ainsi que le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés, place au repos ! Autre habitude à oublier : brûler les déchets verts dans son jardin. C'est strictement interdit. Les végétaux peuvent être compostés, déposés en déchetterie ou collectés par l'Agglomération. Enfin, barbecues et feux de camp sont interdits dans les parcs et espaces publics de la commune, berges du Lot comprises.



»» Nuisibles : la vigilance est de mise



Haro sur les moustiques. Chaque été, le service municipal Hygiène et santé traite les regards du réseau d'assainissement de la Bastide avec un produit biologique sélectif qui détruit les larves. Dans le jardin des Cieutat, des nichoirs à chauve-souris, prédateur nocturne naturel, ont même été installés. Mais au quotidien, le geste le plus efficace reste souvent, à la maison, d'éliminer les eaux stagnantes.

Signalez les foyers de ponte sur le domaine public par le biais de l'application citoyenne.

»» Des pièges contre les frelons asiatiques

Comme l'an dernier, la Ville distribue gratuitement des bouchons-pièges destinés à capturer les femelles reproductrices. Utilisés jusqu'en novembre, ils permettent de limiter la formation de nouveaux nids tout en préservant les pollinisateurs, notamment les abeilles.

À retirer à l'accueil de la mairie avec un justificatif de domicile.

»» Des routes plus sûres... et plus vivantes

Le fauchage des bords de routes a démarré fin juin. En ce moment, les équipes sont déployées dans les zones rurales de Villeneuve, sur les accotements, fossés, carrefours et virages, afin de garantir la visibilité et la sécurité des usagers. En mars, un premier passage avait permis de contenir les pousses favorisées par les pluies. L'entretien complet des talus, fossés et branches, est quant à lui réalisé aux premiers froids, afin de respecter le cycle de vie de la faune et de la flore qui y trouvent refuge.

**Les routes et les trottoirs, c'est nous.
Votre pas de porte, c'est vous !**



POLICE MUNICIPALE

DES LOCAUX TOUT BEAUX, TOUT NEUFS

PROXIMITÉ Le nouveau poste de police municipale siège place Gaston-Bourgeois. Il répond à la fois aux besoins des usagers et des agents ainsi qu'aux exigences fixées par la Ville en matière de sécurité.



Le déménagement depuis la rue des Cieutat s'est déroulé courant juin. Après huit mois de travaux, la trentaine d'agents du service, policiers municipaux, opérateurs vidéo, agent de médiation et personnel administratif a intégré les nouveaux locaux, aménagés dans l'ancien centre de tri de La Poste.

L'équipement offre des espaces de travail fonctionnels et adaptés aux évolutions des missions de la police municipale. L'accueil du public a également été repensé : l'entrée, accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à un élévateur, est sécurisée par un sas avec contrôle d'accès. Bureaux et salles dédiées garantissent quant à eux la confidentialité des échanges et une organisation optimisée.

Le bâtiment accueille le Centre de supervision urbaine (CSU), véritable cœur du dispositif de vidéoprotection. Son mur d'écrans permet une surveillance plus efficace des 53 caméras déployées sur le territoire communal.

Situé en entrée de ville, à deux pas du pont de la Libération, le site bénéficie d'un emplacement stratégique, tout en gardant sa proximité avec le centre-ville. Ce poste dispose en outre d'espaces adaptés à l'ensemble des véhicules de service, voitures, motos et vélos, pour une réactivité renforcée lors des interventions.

2, place Gaston-Bourgeois

Tél : 05 53 49 50 30



« Nous préparons la police municipale des vingt prochaines années. »

*Guillaume Lepers,
maire de Villeneuve-sur-Lot*

« La sécurité des Villeneuvois mérite des équipements à la hauteur des défis de demain. Le doublement des effectifs en six ans, l'extension du réseau de caméras et l'évolution des missions rendaient indispensables des locaux plus spacieux et mieux adaptés. Cet équipement traduit notre ambition : une police municipale moderne, efficace et proche des habitants. Quant au CSU, il renforce encore l'efficacité de notre dispositif de sécurité. Il ouvre également des perspectives de coopération avec les communes voisines. »

21

policiers
répartis en brigades
de jour et
de nuit.

12

écrans de
vidéo-protection
soit 7,20 m²
d'images.

CRÖQUE TON ÉTÉ! À VILLENEUVE-SUR-LOT



Retrouvez le programme
complet et toutes les
informations pratiques sur :
ville-villeneuve-sur-lot.fr
ou sur :



CONCERTS, MARCHÉS DE PRODUCTEURS, ANIMATIONS, RENDEZ-VOUS FESTIFS, CET ÉTÉ ENCORE, VILLENEUVE-SUR-LOT VA VIBRER TOUT AU LONG DE LA SAISON. DES ANIMATIONS POUR TOUS LES PUBLICS, À VIVRE EN FAMILLE OU ENTRE AMIS, SOUS UN NOUVEAU SLOGAN : " CROQUE TON ÉTÉ ! "

LES CONCERTS DE L'ÉTÉ (GRATUITS)

Les Musi'Cale(s) : Tribute Johnny Hallyday
Mercredi 22 juillet, Cale de la Marine, 21h30

Un hommage sans caricature, présenté sous la forme d'un spectacle en continu, assuré par un orchestre composé de 11 musiciens tous sélectionnés pour leur tempérament rock'n'roll. Depuis 12 ans « Rallumer le feu ! » a muri, s'est amélioré au fil des shows, des années pour devenir l'un des hommages à Johnny les plus aboutis du paysage musical français, tant il est proche de la réalité.

Concert gratuit : Dany Brillant
Mercredi 29 juillet, parc Saint-Cyr, 21h30



Artiste incontournable de la chanson française, Dany Brillant séduit le public depuis plus de 30 ans avec son élégance, son énergie et son univers mêlant swing, jazz, salsa et variété française. Il est l'interprète de nombreux succès devenus incontournables tels que *Suzette*, *Ya qu'les filles qui m'intéressent* ou *Quand je vois tes yeux*.

Concert gratuit : Amel Bent
Mercredi 5 août, parc Saint-Cyr, 21h30



Figure majeure de la scène française, Amel Bent s'est imposée grâce à sa voix puissante et son authenticité. Révélée au grand public avec le titre *Ma Philosophie*, elle enchaîne depuis les succès et touche toutes les générations avec des chansons mêlant émotion, énergie et sincérité.

Les Musi'Cale(s) : Tribute Balavoine
Mercredi 12 août, Cale de la Marine, 21h30

Un hommage vibrant à Daniel Balavoine à travers un spectacle live énergique et émouvant, fidèle à l'intensité de l'artiste. Porté par six musiciens professionnels aux influences rock, pop et jazz, le groupe revisite les plus grands succès de Balavoine avec passion et authenticité. Fort de nombreuses références scéniques en France et en Belgique, ce groupe s'impose aujourd'hui comme un tribute incontournable dédié à l'œuvre intemporelle de Daniel Balavoine.

Les informations pratiques pour les concerts du parc Saint-Cyr :

- ouverture des portes à 19h
- sur place : toilettes, foodtrucks et buvette
- nombre de places limité
- animaux et pique-nique interdits
- 60 places pour les PMR (présentation de la carte PMR, 1 accompagnant)

AU BORD DU LOT

La fête de l'été
Dimanche 5 juillet, château de Rogé, à partir de 14h

Pensée comme un grand rendez-vous familial et convivial, cette journée proposera, dès l'après-midi, des jeux et animations pour petits et grands dans un cadre naturel et verdoyant. En soirée, place à la gourmandise avec un marché des producteurs de pays (à partir de 19h), avec un concert festif du groupe 80's Wave.

Une navette gratuite sera également mise en place pour permettre au public de profiter pleinement de cette nouvelle manifestation estivale.

CAP SUR L'ÉTÉ

Grégory Mauri, adjoint en charge de la jeunesse et de l'animation revient sur la programmation estivale mise en place cet été avec une volonté forte : faire vivre et animer le centre-ville tout au long de la saison.



« Cet été, Villeneuve-sur-Lot s'annonce encore très vivante avec une saison placée sous le signe de l'animation, de la convivialité et de la découverte de la bastide. Entre événements festifs et marchés des producteurs qui rythmeront la saison estivale, le cœur de ville sera particulièrement dynamique et permettra à chacun de profiter des commerces, restaurants et terrasses de la bastide. Villeneuve-sur-Lot, destination incontournable de l'été en Lot-et-Garonne, continue d'affirmer son attractivité et son art de vivre, en invitant habitants et touristes à se retrouver et à profiter pleinement de son charme. »

DES SOIRÉES FESTIVES EN CENTRE-VILLE

 **Bal des pompiers**
Lundi 13 juillet,
parking de la République,
à partir de 19h30

Comme chaque été, le bal des pompiers fera son retour dans une ambiance festive et conviviale. Musique, animations et restauration seront au rendez-vous.

 **Fête nationale**
Mardi 14 juillet, centre-ville

19h : Marché des Producteurs de Pays, avec un concert du groupe Hello From mars, parking de la République ;
22h30 : feu d'artifice visible depuis les deux rives du Lot ;
23h : concert de Marry Me place Lafayette et DJ place Alsace-Lorraine.

 **La fête du 15 août**
Samedi 15 août,
parking de la république

19h : marché des producteurs de Pays, avec le groupe Musik made In 47.
22h : concert avec le groupe Marveen.



ÇA BOUGE CÔTÉ ASSOS !

LES ÉVÉNEMENTS AU RENDEZ-VOUS

Tout au long de l'été, les associations villeneuvoises proposeront plusieurs rendez-vous sportifs qui rythmeront la saison estivale. Des événements ouverts au public, portés par des bénévoles investis et organisés avec l'appui de la Ville.

» Les rendez-vous à ne pas manquer !



La saison débutera le 7 juillet avec la rencontre internationale de rugby à XIII U17 France-Angleterre, un rendez-vous sportif à la Myre-Mory très attendu. Quelques jours plus tard, du 10 au 12 juillet, le beach-volley prendra place avec un tournoi organisé au Beach Parc du lycée Couffignal. Le 14 juillet, l'aviron sera également à l'honneur avec le Choc des Rives, avant le retour de Rad'o Lot, à Rogé, le 25 juillet. Pour cette deuxième édition, les participants devront construire leur propre radeau avant de s'affronter sur le Lot. Alors, prêts à relever le défi ?

Au mois d'août, les animations se poursuivront avec le Jumping Lot, une compétition équestre, organisée du 20 au 23 août, à Rogé, puis la fête de l'O le 29 août, à la base nautique de l'aviron, avec de nombreuses activités nautiques.

» La collectivité en appui des associations !

Pour accompagner cette dynamique, la Ville soutient les associations organisatrices à plusieurs niveaux. Elle met notamment à disposition des équipements municipaux, du matériel ou des espaces adaptés aux manifestations. Les services municipaux interviennent également sur les aspects techniques et logistiques, avec l'installation des équipements, l'accompagnement administratif ou encore la sécurisation des sites.

La collectivité participe aussi à la promotion des événements à travers ses différents supports de communication : site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux ou agenda municipal. Elle facilite par ailleurs les échanges avec les partenaires locaux, les établissements scolaires, les fédérations ou les acteurs économiques du territoire.

Selon les projets et leur portée, un soutien financier exceptionnel peut également être accordé aux associations. Enfin, la Ville peut mobiliser son réseau de bénévoles et le tissu associatif local afin de renforcer l'organisation des manifestations.

» Les élus au cœur de la vie locale

Sabrina Garrido-Larbi, conseillère déléguée à la vie associative, revient sur la dynamique portée par les associations cet été :

« Nous avons à cœur de dynamiser le réseau des bénévoles et de créer une nouvelle dynamique, notamment en développant davantage le volet handicap. À travers ces manifestations, les associations locales sont pleinement actrices de la vie de la commune. Elles font vivre les équipements sportifs, créent du lien entre les habitants et proposent des événements ouverts et accessibles à tous. »

Elles font vivre les équipements sportifs, créent du lien entre les habitants et proposent des événements ouverts et accessibles à tous. »

Michel Laville, adjoint au maire en charge des sports et de la vie associative, revient sur les objectifs de la démarche d'ouverture et de sensibilisation aux pratiques sportives :

« Nous avons à cœur d'élargir au grand public les manifestations dédiées aux sportifs confirmés. Ainsi, les enfants, les familles et des personnes en situation de handicap sont amenés à découvrir de nouvelles disciplines. Et ça marche ! Les événements rencontrent un très beau succès auprès de la population locale et attirent des amateurs du territoire. Une vraie synergie s'est créée. »

Les événements rencontrent un très beau succès auprès de la population locale et attirent des amateurs du territoire. Une vraie synergie s'est créée. »

Pour découvrir toute l'actualité sportive villeneuvoise, rejoignez-nous sur :

 @VibrationsSportivesLocales

 @vibrations_sportives_locales

 @vibra_sport_local



EXPOSITION ÉVÉNEMENT

HOMMAGE À MONET

En écho au centenaire de la disparition de Claude Monet, l'un des peintres fondateurs de l'Impressionnisme, le musée de Gajac de Villeneuve-sur-Lot propose, du 25 juin au 22 novembre 2026, une exposition inédite conduite en partenariat avec le Cabinet de Curiosités et la Pépinière Latour-Marliac du Temple-sur-Lot.



Trois artistes contemporains, sensibles à l'univers de Monet, sont mis à l'honneur dans le cadre de cette exposition : le peintre japonais Hiramatsu Reiji, dont les œuvres s'inspirent des célèbres Nymphéas de Monet ; Thierry Huau, paysagiste, fondateur de l'association « Berceau des Nymphéas » et scénographe du Cabinet de Curiosités au Temple-sur-Lot, et Monica Gorini, artiste plasticienne italienne.

Trois espaces du musée villeneuvois ont donc été investis pour cet hommage à Monet. « Prêtées par le musée des impressionnistes Giverny, dix-huit œuvres d'Hiramatsu Reiji prennent place dans la grande salle temporaire. C'est une grande chance », se félicite Laurence Mandile-Picot, adjointe au maire à la culture. Né à Tokyo en 1941, l'artiste nippon est passé maître dans l'art du nihonga, littéralement « la peinture japonaise ». Cette technique utilise des pigments minéraux, de terre ou d'origine animale et aussi le gofun à base de coquilles d'huîtres.

Pour la terrasse du musée, Thierry Huau a imaginé et dessiné un bassin de nymphéas, inspiré du « Jardin d'eau » de Giverny, conçu et réalisé par Monet, ainsi qu'un jardin

japonais, en écho aux œuvres d'Hiramatsu Reiji. Robert Sheldon, propriétaire de la Pépinière des Nénuphars a généreusement offert les plans de nénuphars qui viennent embellir le bassin, réalisé par les agents du service Espaces verts de la Ville.

Enfin, dans la petite salle temporaire du musée, le public peut découvrir une installation originale composée de dessins, sculptures et photographies s'inspirant des Nymphéas de Monet, de l'artiste Monica Gorini.

Pour prolonger cette immersion dans l'univers de Monet, les visiteurs sont invités à suivre la rivière, de Villeneuve-sur-Lot au Temple-sur-Lot, afin de découvrir, au Cabinet de Curiosités, la vie de Joseph Bory Latour-Marliac, célèbre hybrideur et pépiniériste qui fonda en 1875 la pépinière de nénuphars, auprès de laquelle Monet passa ses commandes de plantes

aquatiques, ainsi que les Bassins aux Nénuphars à la Pépinière Latour-Marliac.

À noter : des ateliers gratuits d'art plastique à l'attention du jeune public seront proposés les jeudis du 9 juillet au 20 août et les mardis du 21 juillet au 18 août à 14 h 30.

« Prêtées par le musée des impressionnistes Giverny, dix-huit œuvres d'Hiramatsu Reiji prennent place dans la grande salle temporaire. C'est une grande chance »

Laurence Mandile-Picot

PRÉVENTION

UN ÉTÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ

EN PAIX Partir en vacances l'esprit léger, traverser les fortes chaleurs, veiller sur ses proches... L'été aussi est une affaire de prévention. Des dispositifs gratuits permettent de passer la belle saison en toute tranquillité.

» Canicule : un registre pour veiller sur les plus fragiles



Quand le thermomètre s'affole, certains habitants sont plus exposés que d'autres. Pour accompagner les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap vivant à domicile, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tient depuis plusieurs années un registre confidentiel des personnes vulnérables, régulièrement enrichi.

En cas de fortes chaleurs, elles bénéficient d'appels réguliers pour faire le point et, si nécessaire, d'une visite de courtoisie, du prêt d'un ventilateur ou de l'intervention des secours.

L'inscription est gratuite et peut être réalisée à tout moment par la personne concernée, un proche ou même un voisin. Une démarche simple qui peut faire la différence lors des épisodes caniculaires.

Renseignements :

CCAS au 05 53 41 53 47
ou sur le site de la Ville,
rubrique Seniors

» Vacances : faites surveiller votre domicile



Vous partez quelques jours ou plusieurs semaines ? Pensez à l'opération gratuite « Tranquillité Vacances ». En votre absence, la police municipale ou nationale effectue des passages réguliers devant votre domicile et s'assure que tout est en ordre.

Le dispositif a largement fait ses preuves : aucune effraction n'a été constatée dans les logements inscrits depuis sa mise en place. Une bonne raison de profiter de ses vacances l'esprit léger !

Quelques réflexes restent toutefois indispensables : demander à une personne de confiance de relever le courrier, d'ouvrir ponctuellement les volets ou encore éviter de signaler son absence sur les réseaux sociaux.

Pour s'inscrire :


Commissariat : 05 24 32 01 37
Police municipale : 05 53 49 50 30
ou sur le site service-public.gov.fr
Service gratuit


RESTONS CONNECTÉS

Avec 5 numéros par an, "VILLENEUVE-SUR-LOT" est complété par des supports digitaux de la Ville, proposant de prolonger la lecture par des vidéos, des interviews radio et, bien entendu, la panoplie des réseaux sociaux. Rejoignez-nous sur :

 www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

 [mairie.villeneuvesurlot](https://www.facebook.com/mairie.villeneuvesurlot)

 [villeneuvesurlot](https://www.instagram.com/villeneuvesurlot)

 [@villeneuveslot](https://twitter.com/villeneuveslot)

 [Ville de Villeneuve-sur-Lot](https://www.linkedin.com/company/ville-de-villeneuve-sur-lot)



NE MANQUEZ AUCUN ÉVÉNEMENT

Téléchargez "Villeneuve-sur-Lot - L'Appli" pour accéder à l'agenda. Retrouvez facilement toutes les manifestations culturelles, sportives et festives.

NOTRE ACTU SUR RADIO 4

Du lundi au vendredi :
7h15 - 13h15 - 20h15
Le samedi : 7h15 - 13h15 - 18h15

VILLENEUVE-SUR-LOT est un bimestriel édité par la mairie de Villeneuve-sur-Lot

- **Directeur de publication** : Guillaume Lepers
- **Réalisation** : Direction de la communication, 05 53 41 53 37
- **Impression** : Pub Echo, 05 53 70 95 95 (Labellisé Imprim'Vert)
- **Tirage** : 14 000 exemplaires
- **Distribution** : La Poste
- **ISSN** 2739-2724

 **IMPRIM'VERT®**



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Des projets utiles pour tous

Derrière chaque projet municipal, il y a une même ambition : améliorer concrètement la vie des Villeneuvois. Qu'il s'agisse de la création de logements sociaux, de la rénovation de l'habitat ancien, de l'embellissement des espaces publics ou du développement de nouveaux espaces verts, notre objectif est toujours le même : construire une ville plus agréable, plus inclusive et plus solidaire.

Cette ambition se retrouve également dans les animations proposées tout au long de l'été. Parce que chacun n'a pas la possibilité de partir en vacances, nous voulons offrir à tous des moments de convivialité, de découverte et de partage. La culture, le sport et les loisirs doivent être accessibles au plus grand nombre.

Elle s'exprime enfin à travers le soutien constant apporté à nos associations. Par leur engagement quotidien, leurs bénévoles créent du lien, rompent l'isolement, accompagnent les plus fragiles et font vivre notre territoire.

Être une ville solidaire, ce n'est pas seulement mettre en œuvre des politiques sociales. C'est veiller, dans chaque décision, à ce que personne ne soit laissé de côté. C'est cette vision que nous portons avec détermination, au service de tous les Villeneuvois.

Gardons le cap !

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Malgré la baisse de notre pouvoir d'achat, la majorité augmente ses indemnités

Après le temps des élections vient la réalité des conseils municipaux, bien éloignée des promesses de campagne. Les élus de la nouvelle majorité s'octroient ainsi une hausse de +32% de leurs indemnités, consommant 98,5% de l'enveloppe maximale, soit une dépense cumulée de presque 400 000€ jusqu'en 2032.

Face à un pouvoir d'achat en berne et aux difficultés financières des Villeneuvois, qui subissent l'inflation des prix et surtout l'explosion des coûts de l'énergie notamment du carburant, le groupe «Union pour Villeneuve» a proposé de diminuer d'un tiers les indemnités des élus. En vain.

Dans la presse locale, M. Xavier CLERC, 1er adjoint en charge des ressources humaines, juge pourtant «IRRESPONSABLES» les demandes syndicales visant à augmenter de quelques euros l'aide à la mutuelle des agents ou le nombre de tickets-repas. Les Villeneuvois apprécieront.

La nouvelle majorité vient aussi de plonger les conseils municipaux en huis clos en coupant les caméras. Geoffroy GARY, le porte-parole du Groupe d'union autour du Rassemblement National, demande la transparence totale : n'en déplaise à M. Guillaume LEPELERS, les Villeneuvois doivent pouvoir suivre en direct sur Internet les débats entre la majorité et les groupes d'opposition. C'est le prix de notre démocratie locale !

Union pour Villeneuve

Aux côtés des agents municipaux

Les agents de la Ville se battent pour leurs conditions de travail. Et ils ont raison. Notre groupe leur apporte un soutien sans réserve. Leurs revendications, portées par la CGT, sont simples et justifiées : une bonification pour les agents des cantines et des écoles des quartiers prioritaires, une revalorisation de 500 euros par an du complément indemnitaire pour tous, des titres-restaurant à 8 euros, la fin d'une précarité organisée — trois ans de CDD avant titularisation, c'est trois ans de trop. La Ville répond « il ne faut pas laisser entendre aux agents que tout est possible ».

Mais la majorité n'a pas eu les mêmes scrupules pour elle-même. Elle s'est augmentée. Confortablement. Le maire de 671 euros par mois, soit 8 000 euros par an. Chaque adjoint de plus de 300 euros. L'enveloppe globale a progressé de 47 %, près de 600 000 euros sur le mandat.

Le contraste est cruel. Les agents demandent 500 euros par an. Le maire s'en est octroyé 16 fois plus, pour lui seul. L'argent existait en avril. Il doit exister en juin.

Ils justifient cette augmentation en disant que leur mandat ne doit pas être un sacrifice. Soit. Travailler pour le service public non plus.

Villeneuve C'est Vous

Collecte des déchets ménagers 2026

Villeneuve-sur-Lot

Pour toute information supplémentaire, contactez la CAGV au **05 53 49 22 52 (choix 1, puis 1)**
Les poubelles doivent être sorties la veille au soir.



Juillet

	rue gauche	rue dr.1	rue dr.2
1 M			
2 J			
3 V			
4 S			
5 D			
6 L			
7 M			
8 M			
9 J			
10 V			
11 S			
12 D			
13 L			
14 M			
15 M			
16 J			
17 V			
18 S			
19 D			
20 L			
21 M			
22 M			
23 J			
24 J			
25 S			
26 D			
27 L			
28 M			
29 M			
30 J			
31 V			

Août

	rue gauche	rue dr.1	rue dr.2
1 S			
2 D			
3 L			
4 M			
5 M			
6 J			
7 V			
8 S			
9 D			
10 L			
11 M			
12 M			
13 J			
14 V			
15 S			
16 D			
17 L			
18 M			
19 M			
20 J			
21 V			
22 S			
23 D			
24 L			
25 M			
26 M			
27 J			
28 V			
29 S			
30 D			
31 L			

Septembre

	rue gauche	rue dr.1	rue dr.2
1 M			
2 M			
3 J			
4 V			
5 S			
6 D			
7 L			
8 M			
9 M			
10 J			
11 V			
12 S			
13 D			
14 L			
15 M			
16 M			
17 J			
18 V			
19 S			
20 D			
21 L			
22 M			
23 M			
24 J			
25 V			
26 S			
27 D			
28 L			
29 M			
30 M			

Octobre

	rue gauche	rue dr.1	rue dr.2
1 J			
2 V			
3 S			
4 D			
5 L			
6 M			
7 M			
8 J			
9 V			
10 S			
11 D			
12 L			
13 M			
14 M			
15 J			
16 V			
17 S			
18 D			
19 L			
20 M			
21 M			
22 J			
23 V			
24 S			
25 D			
26 L			
27 M			
28 M			
29 J			
30 V			
31 S			

Novembre

	rue gauche	rue dr.1	rue dr.2
1 D			
2 L			
3 M			
4 M			
5 J			
6 V			
7 S			
8 D			
9 L			
10 M			
11 M			
12 J			
13 V			
14 S			
15 D			
16 M			
17 L			
18 M			
19 J			
20 V			
21 S			
22 D			
23 L			
24 M			
25 M			
26 J			
27 V			
28 S			
29 D			
30 L			
31 S			

Décembre

	rue gauche	rue dr.1	rue dr.2
1 M			
2 M			
3 J			
4 V			
5 S			
6 D			
7 L			
8 M			
9 M			
10 J			
11 V			
12 S			
13 D			
14 L			
15 M			
16 M			
17 J			
18 V			
19 S			
20 D			
21 L			
22 M			
23 M			
24 J			
25 V			
26 S			
27 D			
28 L			
29 M			
30 M			
31 J			

Rive droite secteur 1 : centre-ville à l'exception des secteurs où les ordures ménagères doivent être déposées dans les bornes enterrées.
Rive droite secteur 2 : zones rurales et quartiers stade de Choisy, Parasol et Courbiac.

Un doute, une question sur le tri ?

Les animateurs du tri sont à votre écoute au 05 53 49 22 52 (Choix 1, puis 1) ou par mail : animateurs@grand-villeneuveois.fr

- ordures ménagères (sacs noirs)
- tri sélectif (sacs jaunes)
- végétaux



Demons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

www.grand-villeneuveois.fr



Tous les emballages se trient

Métaux, plastique, carton, ...



Tous les papiers se récupèrent

Livres, cahiers, journaux, reuses, ...



Le verre, c'est là

Bouteilles, pots, ...



Tous les textiles se recyclent

Vêtements, linge de maison, chausures, ...



Ce qui ne se trie pas va dans la poubelle noire



ATTENTION !

Le sac c'est dedans, pas à côté !
Les dépôts en dehors des bornes ou les dépôts sauvages sont punis d'une amende pouvant aller de 68 à 1500 euros.